

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10012

Société : Royal Air maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Yassir Benmoumen

Date de naissance : 02/02/1971

Adresse : Appt 8 Immeuble 28 Résidence Jardins du Souk Hay Nohamadi Agadir

Tél. : +212 661 41 71 74 Total des frais engagés : 510.0 Hs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/07/2022

Nom et prénom du malade : M. AZNACI RAHMAD

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection gynéco

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
PMS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Affectation gynéco

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :

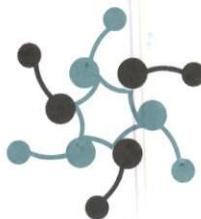


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nom et Prénom du patient	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/06/2023	Fadila MORSAL		2000	
16/06/2023	Gynécologue - Obstétricienne			
16/06/2023	Amourine Riss Kamouni			

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE JENANE Dr JENANE MOHSINE Spécialiste en Biologie Clinique Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux - Casablanca Gsm: 06 61 31 32 62	21/03/99	b :	360 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES														
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.														
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.														
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX										
				MONTANTS DES SOINS										
				DEBUT D'EXECUTION										
				FIN D'EXECUTION										
	O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		H	25533412	21433552										
		D	00000000	00000000										
		B	35533411	11433553										
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS											
			DATE DU DEVIS											
			DATE DE L'EXECUTION											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION														



Dr JENANE Mohsine
 Spécialiste en biologie clinique
 Diplômé de la faculté de médecine
 et de pharmacie de Louvain Belgique

د. الجنان محسن
 إحيائي احترافي في التحاليل الطبية
 و البيولوجيا السريرية
 خريج كلية الطب والصيدلة بلوون بلجيكا

Casablanca le 22 août 2022

Madame MAZHARI KARIMA

FACTURE N°	3576
------------	------

Analyses :			
Estradiol -----	B	250	Total : B 250
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		360,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Soixante Dirhams

LABORATOIRE JENANE
Dr JENANE MOHSINE
Spécialiste en Biologie Clinique
 26, Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
 et Rue des Hôpitaux - Casablanca
 GSM: 06 61 31 32 42

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
 PROCRÉATION MEDICAMENTEUSE ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)

N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca
 Tél.: 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : jenanelaboratoire@gmail.com
 INPE : 093064533 - TP : 36341605 - IF : 50316904 - RC : 506765 - ICE : 002803827000030

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

JENANE Hôpitaux

JENANE Mohsine
écialiste en biologie clinique
plômé de la faculté de medecine
de pharmacie de Louvain Belgique

Dossier ouvert le : 22/08/22

Prélèvement effectué à 09:53

Edition du : 24/08/22 à : 10:01

Réf. : 22H385



مختبر التحاليل الطبية الجنهان المستشفيات

د. الجنان محسن

احيائي اختصاصي في التحاليل الطبية
واليبيولوجيا السريرية

خريج كلية الطب و الصيدلة بلوفرن بلجيكا



Madame MAZHARI KARIMA

DDN : 23/08/1995

Professeur FADILA MORSAD

Page : 1/1

HORMONOLOGIE

Normales

Antériorité

Date des dernières règles -----: 16/08/2022

17/08/22

37,1

17 BETA OESTRADIOL -----: 366,1 pg/ml
(Chimiluminescence CMIA / ARCHITECT ABBOTT)

Valeurs usuelles

Femme

Phase folliculaire	:	21 - 251
Pic ovulatoire	:	38 - 649
Phase lutéale	:	21 - 312
Ménopause	:	10 - 28

Homme

: 11 - 44

LABORATOIRE JENANE
Dr JENANE MOHSINE
Spécialiste en Biologie Clinique
26, Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
et Rue des Hôpitaux - Casablanca
Gsm: 06 61 34 32 42

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MEDICAMENTEUSE ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)
Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca